



# le Cocagnard

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

DE TRÉGLAMUS

JANVIER 2026

N°49



## Aménagement de la place du bourg



OPEN DE FLÉCHETTES



LA MARIANNE



TRAVAUX



## Coordonnées et numeros utiles

### MAIRIE

02.96.43.17.93

mairie@treglamus.fr

### ECOLE PRIMAIRE

02.96.43.18.20

ecole.0220380u@ac-rennes.fr

### SALLE Multifonctions

02.96.43.53.38

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

02.96. 43.50.23

http://treglamus.bibli.fr

### PHARMACIE DE GARDE

32 37

### INFIRMIERE LOCALE

02.96.21.88.67

### CENTRE HOSPITALIER

DE GUINGAMP

02.96.44.56.56

### Guingamp-Paimpol

Agglomération

02.96.13.59.59

### ASAD ARGOAT

02.96.44.16.03

### RELAIS ASSISTANTES

MATERNELLES

02.96.43.31.07

### CENTRE DE LOISIRS

02.96.43.31.07

### GENDARMERIE NATIONALE

BELLE-ISLE-EN-TERRE

02.96.43.30.17

### SAMU

15

### POLICE

17

### POMPIERS

18

**Dépôt légal :** Janvier 2026

**Directeur de la publication :**

M. le maire de Tréglamus.

**Composition :** mairie de Tréglamus.

**Mise en page- Impression :**

Roudenngrafik - Guingamp

**Crédit photos :**

Sophie Prigent-Cadiou, J. Hubert Delet.

EDITO

## Edito du Maire



Chers cocagnards,

A l'heure où s'ouvre l'année 2026, c'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour ce bulletin qui reflète la vie de notre commune.

Certes, l'ambiance politique nationale et le contexte international ne sont pas pour nous rassurer ; mais néanmoins, nous avons décidé de garder le cap de nos projets.

Ce journal municipal marque la fin d'un mandat que j'ai eu l'honneur d'exercer à vos côtés. Ces années ont été riches de projets, de décisions importantes et de défis à relever, toujours guidés par une même volonté : agir dans l'intérêt général et poursuivre le développement de Tréglamus.

Parmi les projets structurants engagés, les travaux d'aménagement du bourg occupent aujourd'hui une place centrale. Ces travaux, actuellement en cours, peuvent occasionner des désagréments temporaires dans notre quotidien ; j'en ai pleinement conscience et je tenais à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension. Ce projet ambitieux vise à rendre notre bourg plus attractif, plus accueillant, plus sûr, plus agréable à vivre pour les habitants comme pour les visiteurs ainsi que les générations futures.

Tout au long de ce mandat avec l'équipe municipale, nous avons œuvré dans un esprit de proximité et de responsabilité.

De nombreuses réalisations ont vu le jour, dont je ne citerai que les principales : la fin des travaux et l'inauguration de l'école Aristide et Célestine Guevellou, la création du city stade suivi de l'aménagement d'un espace sportif avec son pumtrack, un nouveau lotissement, les travaux de couverture de l'église, la voirie, ... Tout cela renforçant, encore plus, l'attractivité et la qualité de vie des cocagnards.

Je souhaite adresser mes remerciements sincères aux élus municipaux, aux agents communaux, aux entreprises mobilisées sur les chantiers, aux associations, aux bénévoles pour leur implication dans la vie locale.

Être maire d'une commune c'est avant tout une aventure humaine. C'est partager le quotidien des habitants, échanger, décider, avec le souci de l'intérêt collectif, en ayant comme objectif de faire avancer la commune pas à pas.

Au nom de l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année. Que 2026 vous soit belle, douce et plein de bonheur partagé, qu'elle vous apporte la santé et la sécurité, qu'elle vous permette de concrétiser vos projets.

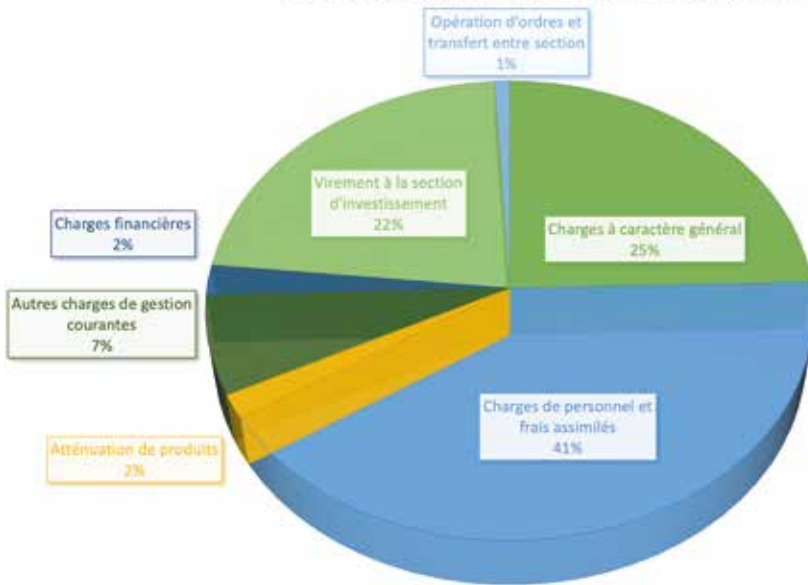
Blavez Mad

Dominique PARISCOAT

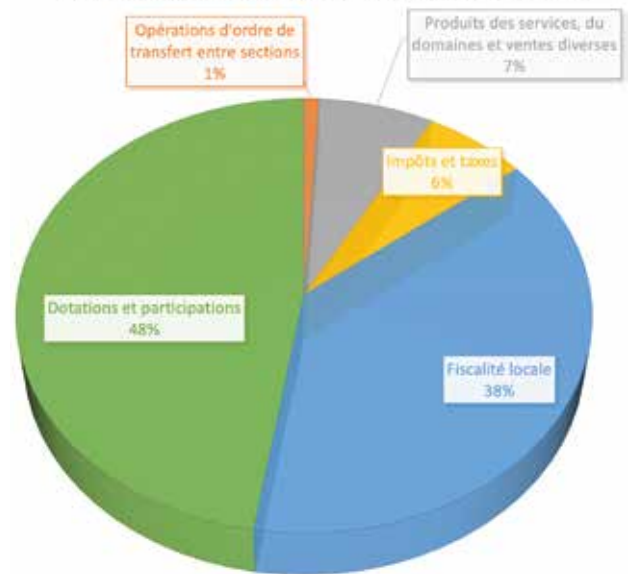
# Une Gestion Rigoureuse au Service du Développement Local

Le budget 2025 de la commune met en lumière un effort soutenu pour moderniser les infrastructures locales, renforcer les services publics et offrir un cadre de vie amélioré à ses habitants. Grâce à un mix équilibré entre fiscalité locale, subventions et autofinancement, la commune assure une gestion saine et responsable, tout en préparant l'avenir par des investissements clés pour la collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES



SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES



## BUDGET PRIMITIF : INVESTISSEMENT 2025

### DEPENSES

	TOTAL
Déficit de clôture de N-1	131 688,18 €
Capitaux Emprunts	85 500,00 €
Capitaux Emprunts place du bourg	9 000,00 €
Caution	1 000,00 €
<b>Matériel et mobilier</b>	
Autolaveuse, défibrillateur	
Matériel informatique bibliothèque et mairie	29 419,39 €
Numérisation registres d'état civil	
Tables et chaises	
Autres	
Voirie 2025	97 692,00 €
Neutralisation amortissements	11 605,99 €
Rénovation couverture église	112 800,00 €
Espace sportif intergénérationnel	0,00 €
Base Adresse Locale	4 200,00 €
Réaménagement Bourg	
Travaux et études	950 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 433 605,56 €</b>

### RECETTES

	TOTAL
Virt du Fct	218 062,00 €
FCTVA	71 430,00 €
Affectation Résultat (Excédent Fct 2024)	311 336,57 €
Caution	1 000,00 €
Vente terres Kerloc	38 096,00 €
Amortissements	11 605,99 €
Subvention DETR Eglise	21 426,00 €
Contrat territoire Dept Espace Sportif	71 827,00 €
Espace sportif subvt DETR	50 822,00 €
Subvention DETR	195 000,00 €
Département subvention voirie	10 000,00 €
Subvention amende de police	20 000,00 €
Emprunt Travaux	263 000,00 €
Emprunt TVA	150 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 433 605,56 €</b>

## Élections municipales : un temps fort de la vie locale

La commune de Tréglamus (Côtes-d'Armor, Bretagne), qui compte environ 1 120 habitants, s'apprête à vivre un moment démocratique important : **le renouvellement de son conseil municipal et de son maire lors des élections municipales de 2026.**

### Dates clés du scrutin

Les élections municipales auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Le **premier tour** est fixé au 15 mars 2026, et un **second tour** pourra avoir lieu le 22 mars si nécessaire dans certaines communes. Ces dates ont été fixées par décret et concernent l'ensemble des communes françaises.

Avant ces dates, il est essentiel pour les électeurs de vérifier leur inscription sur les listes électorales. La date limite d'inscription est généralement fixée au **6 février 2026** inclus (les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au 4 février).

### Qui est élu et pour combien de temps ?

Lors de ces élections, les habitants de Tréglamus seront appelés à élire leurs conseillers municipaux, qui siègeront au conseil municipal pour un mandat de 6 ans, jusqu'en 2032. C'est ce conseil qui, ensuite, choisira parmi ses membres le maire de la commune. Mode de scrutin et particularités locales  
Pour les communes de taille similaire à Tréglamus (entre 500 et 1 499 habitants), le conseil municipal est composé de **15 conseillers municipaux**.

Le **scrutin de liste paritaire**, alternance stricte entre candidats hommes et femmes sur chaque liste, vise à renforcer la parité et la cohésion au sein du conseil municipal.

Concrètement pour Tréglamus :

- Les candidats se présentent sur **des listes complètes** établies avant les élections.

- Les électeurs votent pour une **liste entière**, sans panachage

### Pourquoi ces élections comptent ?

À Tréglamus, comme partout en France, les élections municipales ne sont pas simplement une formalité : elles déterminent les acteurs qui prendront des décisions concrètes pour la vie quotidienne de la commune :

- gestion de l'école, des routes communales et des espaces publics,
- politiques locales en matière d'environnement, de logement ou d'urbanisme,
- soutien aux associations et au développement économique local,
- élaboration du budget municipal.

Le maire et les conseillers municipaux jouent un rôle central dans l'animation et l'avenir de Tréglamus, en étant au plus près des préoccupations des habitants.

## SANTÉ

### Défiibrillateur

**Au début de l'année, la commission des bâtiments a proposé l'installation d'un second défibrillateur à la salle multifonction. Plusieurs devis ont été présentés en commission, la société CARDIOUEST a été retenue pour la fourniture de l'appareil, pour un montant de 1 848 euros. Cet investissement a été validé lors du vote du budget.**

La commune dispose désormais de deux défibrillateurs. Le premier a été installé au Club House en 2018, et le second a été mis en place en mai dernier sur la façade de la salle multifonction.

Pour marquer cette installation, la municipalité a organisé une formation sur l'utilisation des défibrillateurs, à laquelle étaient conviés tous les présidents d'associations, le personnel communal et les enseignants. Animée par M. Patry, formateur de la société CARDIOUEST, cette session a permis à chacun de se familiariser avec le fonctionnement de l'appareil, en incluant une mise en pratique. Cette initiative a été entièrement financée par la commune.



07 85 82 30 27  
46 Rue de la Métairie Neuve, 22200 Saint-Agathon  
www.o2012.fr

## Un patrimoine remis en valeur

Après un an de travaux, la commune est heureuse d'annoncer l'achèvement de la réfection de la toiture de l'église Sainte-Blaise.

Entamé en décembre 2024 par l'entreprise cocagnarde Richard Hervé, le chantier a permis le remplacement de la volige et des ardoises ainsi que la reprise de la charpente, soit 640 m<sup>2</sup> de couverture entièrement restaurée.

D'un montant de 93 942 € HT, les travaux ont bénéficié d'un soutien financier de l'État via la DETR pour un total de 21 426 €, permettant de réduire l'impact pour la commune.



Cette rénovation s'inscrit dans la continuité d'un ensemble d'actions entreprises ces dernières années pour préserver et valoriser notre patrimoine : la restauration de la fontaine Sainte-Blaise, le réaménagement du cimetière et la création d'un jardin du souvenir repensé et embelli.

Point d'orgue de ces interventions, la restauration de la toiture donne aujourd'hui une nouvelle splendeur à l'église. Plus belle que jamais, l'église Saint-Blaise se dresse fièrement au cœur du bourg, rappelant l'importance de préserver notre patrimoine communal chargé d'histoire et d'identité.

### 15/17 ANS

## Mission argent de poche

Pour la sixième année consécutive, la commune a participé au dispositif Mission Argent de Poche proposé par Guingamp-Paimpol Agglomération. Cette initiative offre aux jeunes de 15 à 17 ans l'occasion de découvrir, pour la première fois, la réalité du monde du travail.



Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

M. Timéo CORNIC, M. Marius BURLOT, M. Ugo LE VERGER, Mme Avéline DELET, Mme Camille SÉITÉ, Mme Lily ANDRÉ et Mme Jade GIROT—LE BOÉTEZ.

Chacun d'eux a réalisé trois missions d'une demi-journée, soit 3 h 30 comprenant 30

minutes de pause pour un petit en-cas. L'encadrement a été assuré par nos agents communaux, Jérôme et Alain, avec qui ils ont accompli diverses tâches au sein de l'école et dans les espaces verts.

À l'issue de leurs missions, chaque jeune a reçu 45 €, soit 15 € par mission. Lors de la cérémonie organisée pour les remercier, la municipalité leur a également remis un

chèque-cadeau de 20 €, à dépenser dans les commerces locaux adhérant au dispositif « Les Vitrites de l'Armor et l'Argoat » à Guingamp.

La municipalité les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur bonne humeur tout au long des missions, et adresse également ses remerciements aux agents pour leur accompagnement auprès de nos jeunes volontaires.



MARTIN AGRI SERVICES  
22 • PEDERNEC  
Travaux et mécanique agricole  
06 43 64 44 56

**TAXIS THOMAS**  
Marie Christine & Samuel  
TREGLAMUS PEDERNEC LOUARGAT GURUNHUEL  
Transport Médical Assis Conventionné  
02.96.45.27.76 / 06.08.77.56.37

**CIMETIÈRE**

## Un jardin du souvenir rénové pour un recueillement apaisé

Le jardin du souvenir, également appelé espace cinéraire, est un lieu dédié au recueillement et à la dispersion des cendres des défunts. Conçu pour offrir un environnement paisible, il permet aux familles de rendre hommage à leurs proches dans la sérénité.

Dans la continuité des travaux d'aménagement du cimetière, la commune a souhaité rénover cet espace afin de proposer un lieu conforme aux normes en vigueur et adapté aux attentes des familles. Soucieuse d'offrir un cadre digne et harmonieux, elle a confié cette mission à ses agents techniques, Alain et Jérôme, qui se sont pleinement investis dans la transformation du site.

Situé dans la partie arborée du nouveau cimetière, le jardin du souvenir est entretenu avec soin par les services techniques. Les familles peuvent y disperser les cendres du défunt et y déposer des fleurs, dans un espace pensé pour favoriser le recueillement.

La gestion administrative liée aux dispersions est assurée par la mairie. Les familles doivent y fournir les documents suivants :



- une demande d'autorisation de dispersion des cendres,
- une copie du certificat de crémation,
- une copie de l'acte de décès.

Par cette rénovation, la commune réaffirme sa volonté d'accompagner les familles dans ces moments délicats en leur offrant un lieu à la fois respectueux, apaisant et conforme aux usages.

**PERSONNEL COMMUNAL**

## Une nouvelle apprentie à l'école



Maria Bonnot a intégré l'équipe des agents de l'école pour cette année scolaire dans le cadre d'un apprentissage CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance)

Âgée de 19 Ans et originaire de Bégard ; Maria a obtenu son bac gestion administration au lycée Le Dantec de Lannion en juin 2025.

Depuis quelques années Maria souhaitait axer son projet professionnel vers la petite enfance et devenir auxiliaire de puériculture. Cette formation suivie en alternance

entre l'école et la MFR de Plérin est une première expérience auprès de ce public. Maria intervient dans les deux classes de maternelle et aussi sur le temps périscolaire (cantine, garderie).

**Nous lui souhaitons une belle année au sein de notre commune et tous nos vœux de réussite**

*Embellicour*

Z.A. de Mausez  
22 540 PÉDERNEC  
02 96 44 71 55  
le-verger.paysagiste@wanadoo.fr

Aménagement de cours  
Pavage  
Enrobé

**COUVERTURE - BARDAGE**  
**HERVÉ Richard**  
**6 Kermadec - TREGLAMUS**  
**06 50 86 90 81**

## Le terrain de football de la commune retrouve de l'animation

Depuis la mise en sommeil de notre club de football à l'été 2023, la commune a été sollicitée par plusieurs clubs voisins désireux d'utiliser le terrain de foot et la salle des sports. Avec la présence des vétérans cocagnards, qui disputent leurs matchs le dimanche matin, il restait de nombreux créneaux disponibles en semaine permettant d'accueillir d'autres équipes.

Aujourd'hui, trois clubs profitent ainsi de nos installations sportives.

L'école de football du CS Bégar y organise régulièrement des entraînements ainsi que quelques matchs le samedi. Depuis novembre 2025, l'école de football féminine d'En Avant a également intégré le planning pour y mener ses séances. Enfin, certains dimanches,

la commune a le plaisir d'accueillir les rencontres de l'équipe féminine senior du MBS de Péderneac, apportant une belle dynamique au site sportif.

Grâce à ces partenariats, les équipements de la commune continuent de vivre et de vibrer, offrant aux habitants le spectacle d'un football varié et intergénérationnel.



### BILAN DES INTERVENTIONS 2025

## Lutte contre le frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, 16 interventions ont été réalisées sur la commune entre mai et novembre 2025, en partenariat avec l'entreprise spécialisée SOS Trégor Guêpes Frelons.



### Une activité concentrée sur la période estivale

Les interventions ont débuté le 12 mai 2025 et se sont poursuivies jusqu'au 19 novembre 2025, avec une activité particulièrement soutenue durant les mois de juillet, août et septembre, période correspondant au développement maximal des colonies.

### Typologie des nids traités

- 3 nids primaires, principalement détectés en début de saison
- 13 nids secondaires, plus volumineux et majoritaires à partir de l'été

Cette répartition confirme l'importance d'une détection précoce afin de limiter la prolifération de l'espèce.

### Lieux d'intervention

Les interventions ont concerné à la fois :

- des propriétés privées,
- et le domaine public, avec notamment deux interventions à Pen An Hoat et Zuna-dery.

Cette diversité des sites montre que le frelon asiatique touche l'ensemble du territoire, sans distinction.

### Bilan financier

- Nids primaires : 3 × 50 € = 150 €
- Nids secondaires : 13 × 80 € = 1 040 €

**Coût total des interventions 2025 : 1 190 €**

### Conclusion

Le bilan 2025 met en évidence une présence significative du frelon asiatique sur la commune, avec une majorité de nids secondaires

nécessitant des interventions plus lourdes. La poursuite de la vigilance citoyenne, du signalement rapide et de la coordination avec un prestataire spécialisé reste essentielle pour limiter l'impact de cette espèce invasive sur la biodiversité et la sécurité des habitants.

### Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

En cas de suspicion ou de découverte d'un nid, la première démarche à effectuer est d'en informer la mairie. Un élu se déplace alors pour constater la présence du nid et évaluer la situation. Une fois le diagnostic établi, la mairie prend contact avec SOS Trégor Guêpes Frelons afin d'organiser la destruction du nid dans des conditions de sécurité optimales.

Il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même, afin d'éviter tout risque de piqûres ou d'accidents.

**STEPHANE ORY**  
IMMOBILIER

☎ 07 82 66 05 10

✉ stephane.ory@man-immo.pro



**VOUS AVEZ UN  
PROJET IMMOBILIER ?**

**ACHAT - VENTE - LOCATION**



**M@N-IMMO.PRO**

*Le réseau immo qu'il vous faut*

## SÉCURITÉ

## Radar pédagogique

Depuis maintenant un an, nous avons fait le choix d'acquérir un radar pédagogique pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse.

Au-delà de l'affichage en temps réel qui incite les conducteurs à adapter leur comportement, il offre désormais une fonction supplémentaire précieuse : **la collecte et l'analyse des données de circulation**. Ce compteur routier avec statistiques est un véritable outil d'aide à la décision en apportant des informations concrètes sur les comportements routiers. En 2025 nous avons concentré nos mesures autour du bourg en lien avec les travaux.

### Traou Bourg, entrée de bourg par la RD720

Traffic entrant moyen quotidien 183 véhicules dont 67,02% en excès de vitesse

### Rue de Lein Hallec, entrée de bourg

Traffic entrant moyen quotidien 42 véhicules dont 16,39% en excès de vitesse

### Rue de Croas Lein, école

Traffic moyen quotidien en direction du bourg 66 véhicules dont 1,33% en excès de vitesse

### Kerivoallan, entrée de bourg par la RD20

Traffic entrant moyen quotidien 31 véhicules dont 9,49% en excès de vitesse

### Rohellou vers le bourg

Traffic entrant moyen quotidien 120 véhicules dont 53,18% en excès de vitesse

En 2026, le radar sera installé dans les différents lieu-dit de la commune, ne soyez pas étonnés de le voir dans votre quartier.



## TRAVAUX

## Réhabilitation des anciens sanitaires publics

Dans le cadre de la réhabilitation de la place du bourg, la question de l'intégration des anciens sanitaires publics s'est posée, ceux-ci n'ayant plus d'utilité depuis la construction de nouveaux sanitaires dans la cour du commerce communal.



Constatant l'absence d'un espace permettant de s'abriter lors des cérémonies à l'église ou au départ des randonnées, il a été décidé de donner une nouvelle fonction à ce local.

Les travaux ont été conçus en concertation avec le maître d'œuvre afin que le bâtiment s'intègre pleinement au projet global. Une partie des interventions a été réalisée en régie par nos deux agents communaux.



Réparations et dépannages  
tous véhicules.  
Devis gratuit sur demande.

07 86 87 56 84

2 hent ar chap  
22390 GURUNHUEL

morgancallac@hotmail.fr

## Animations de l'année

Le maire et le conseil municipal remercient chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, leur disponibilité et le travail accompli tout au long de l'année pour assurer les permanences de la bibliothèque.

Notre bibliothèque municipale ne pourrait fonctionner sans l'implication de chacune d'entre elles. Un grand merci à Yveline, Nadine, Ghislaine, Marie-Claude, Marcelle, Nelly, Annie, Laetitia, Sophie et Mireille.

Nous remercions également Élodie Réaud, présente chaque lundi pendant deux heures, qui prend en charge la partie administrative, les commandes de livres auprès de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA), l'entretien des locaux et la gestion du logiciel PMB, notre serveur de données. Chaque année, un budget de 2 000 euros est consacré à l'achat de livres pour adultes et enfants (nouveauautés, prix littéraires) ainsi qu'à l'acquisition de matériel nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque.

### MATÉRIEL

Cette année, l'ordinateur de la bibliothèque a dû être remplacé, l'ancien — en service depuis 2014, lors de l'informatisation — montrant des signes de faiblesse. Le coût total de ce remplacement s'élève à 896,40 €.

Vous pouvez consulter l'ensemble des ouvrages, ainsi que nos derniers achats de romans, BD, Albums sur notre site : Trégla-mus.bibli.fr. L'abonnement de 8 euros est resté inchangé pour l'année 2025.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.



### ANIMATIONS

Plusieurs animations ont été proposées cette année :

#### Prix Louis Guilloux

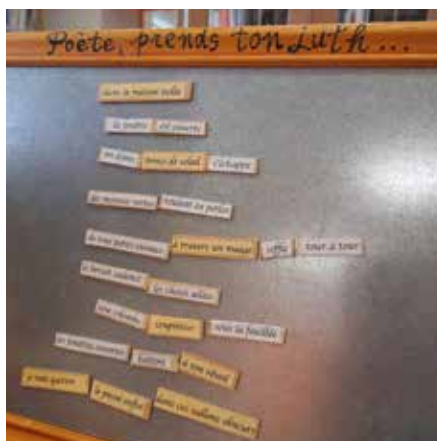
Laetitia a invité les abonnés à participer à ce prix littéraire. Elle a assisté aux réunions de préparation organisées par la BCA et a tenu une réunion d'information dans notre bibliothèque le 26 avril afin de constituer un comité de lecture et présenter les ouvrages sélectionnés.

Dix livres étaient en compétition, et pour voter, il fallait en lire au moins six entre fin avril et mi-septembre.

Le prix Louis Guilloux 2025 a été attribué à **Mathilde Beaussault** pour son premier roman *Les Saules*, publié en janvier 2025 aux éditions du Seuil.

#### Autres animations en partenariat avec la BCA :

- Le 26 mars, de 14 h à 17 h, Laetitia a organisé une animation intergénérationnelle sur le thème de la poésie.
- D'avril à fin juin, un kit de livres « facile à lire » sur le thème des oiseaux a été mis à disposition des lecteurs.
- Le 25 octobre, un escape game conçu par **Agathe Poirier** (jeu d'enquête) a été proposé pendant les heures d'ouverture.



### MATÉRIEL

## Renouvellement du parc informatique de la mairie

Afin de faire face aux enjeux d'obsolescence et de sécurité informatique, la commune a procédé au remplacement de plusieurs équipements informatiques au sein de la mairie et de la bibliothèque.

La société Berger-Levrault est intervenue pour remplacer deux ordinateurs de la mairie, pour un montant total de 3 000 €. Ces investissements permettront d'améliorer la fiabilité des outils utilisés quotidiennement par les services municipaux et de garantir une meilleure sécurité des données.

ARTISAN MAÇON

Le Bihan Cédric

1, Parc Min Guen  
22540 Trégla-mus

Agrandissement  
Mur en pierres  
Joint à la chaux  
Création d'ouverture

06 66 53 28 82  
02 96 43 16 12

lebihan.cedric@hotmail.com

VIE SCOLAIRE

# Projet « Tous ensemble autour de Marianne »

Le Directeur Académique a initié un projet visant à faire connaître, respecter et célébrer les rites et symboles républicains. Il a donc été proposé aux écoles qui le souhaitaient de travailler sur la Marianne, un des symboles de la République française. Leur donner à la fois l'occasion de la découvrir au sein de la mairie, de leur commune mais aussi de l'appréhender en tant que figure iconique pour un travail en arts plastiques.

La classe de GS/CP s'est engagée dès septembre autour de la figure de Marianne. Après avoir identifié les symboles républicains à l'école, les élèves ont souhaité découvrir la Marianne de leur commune et ont rencontré le Maire lors d'une visite de la mairie. Ils ont constaté l'absence de Marianne et appris que sa présence n'était pas obligatoire, contrairement au portrait du Président. Le Maire s'est montré favorable à en accueillir une et s'est engagé à réinstaller les drapeaux à l'école. Les élèves ont alors décidé de créer leur propre Marianne. Après avoir étudié ses représentations, ils ont réalisé des portraits inspirés de leurs profils, transformés en « timbres » aux couleurs de la République, assemblés dans une œuvre collective intitulée « Ensemble, nous sommes Marianne ». Cette œuvre, comme celles des autres écoles participantes, a été exposée aux archives départementales de Saint-Brieuc. À la demande du Directeur académique, elle sera finalement installée dans son bureau. Un nouveau tableau a été réalisé pour la mairie et a trouvé sa place dans la salle du conseil municipal.



**SARL POUAPON**  
 Couverture - Zinguerie  
 Isolation - Bardage - Velux  
 15 rue Zunadery  
**TREGLAMUS**  
 N° SIRET: 491 382 966 00027  
**06.10.91.26.49 / 02.96.44.28.61**

*Flours du Méné*  
 Frédéric Le Goff  
 1, rue des Tilleuls  
 22540 LOUARGAT  
 02 96 43 52 67  
 www.floursdumene.com

## Commémoration et Repas des aînés

Sous un ciel automnal très doux pour la saison, la commémoration du 107<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice a débuté par une cérémonie à l'église, puis devant le monument aux morts où s'étaient rassemblés les élus, les anciens combattants et nos porte-drapeaux, une date chargée d'émotion.

La cérémonie, sobre et émouvante, s'est déroulée devant le monument aux morts où Monsieur le Maire Dominique PARISCOAT a lu le message national du Ministère des Armées et dans un second message a souligné « l'importance de perpétuer la mémoire de ceux qui ont servi la France ». Le dépôt de gerbe a été effectué par le conseil municipal qui a ensuite salué les porte-drapeaux.

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié dans la salle Ty Cocagne offert par la municipalité afin de remercier tous les participants à cette commémoration...

Après la cérémonie commémorative de l'Armistice, la commission sociale de la commune de Tréglamus a organisé son traditionnel repas des aînés de 65 ans et plus dans la salle Multifonctions.



L'occasion idéale pour présenter les doyens du jour, notamment Christiane Le Vey, 94 ans et Jean Le Fournis, 90 ans et son épouse Marie, 88 ans, le couple doyen de l'assemblée. Ils ont été mis à l'honneur par les participants.

Il y a eu 107 repas servis cette année soit onze convives de plus que l'an dernier, dont dix

nouveaux. Dans une ambiance chaleureuse, les convives ont partagé un repas copieux préparé par l'OASIS, où entre les différents plats ils ont eu plaisir à chanter et raconter des histoires.

Une belle manière de rendre hommage à ceux qui incarnent la mémoire de la commune.

### NÉCROLOGIE

## Mme ÉDITHE GOATER



C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Madame GOATER Édith, survenu le 8 décembre 2025.

Née au village de Pen An Hoat, Édith vivait une retraite paisible aux côtés de son époux, Roger à Saint-Anne.

Engagée au service de la commune, elle a exercé les fonctions de conseillère municipale de 2014 à 2020. Très investie au sein de la commission sociale, elle y apportait une contribution précieuse grâce à son expérience et à son sens de l'écoute.

Toujours volontaire, Édith participait activement à l'organisation et à la préparation des différentes cérémonies communales. Attachée à sa commune et à ses habitants, elle accordait une attention particulière aux aînés, qu'elle aimait visiter en fin d'année, faisant de ces moments des temps d'échange et de partage chaleureux.

Le Conseil municipal et la commission sociale renouvèlent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

### NÉCROLOGIE

## M. JEAN LE BOUR



C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès brutal de Jean LE BOUR.

Jean est né le 12 décembre 1943 et a passé sa jeunesse et sa vie active dans sa ferme de Louargat avec son épouse Anna décédée en 2024. À la retraite ils ont rejoint Tréglamus au village de Kerouan.

Pour ses loisirs, Jean aimait jouer aux boules ou aux cartes avec ses nombreux amis, et était passionné de lecture également.

Il était membre actif du Club Ar Degemer Mat et responsable de la Paroisse de Tréglamus depuis 2010.

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.



**• Pose de clôtures**

**• Piliers et portails**

**• Terrasses, pavés, escaliers**

**• Conception de massifs**

**• Contrat d'entretien**

**22540 TRÉGLAMUS**  
**06 78 97 22 19**  
[lantonvincent@laposte.net](mailto:lantonvincent@laposte.net)



Bar, épicerie, dépôt de pain, gaz, journaux

1 place du bourg  
 22540 Tréglamus

**02.96.11.37.81**

**GUINGAMP-PAIMPOL MOBILITÉ**

# Des solutions de transport accessibles pour tous

Guingamp-Paimpol Mobilité offre un panel de services pour tous les habitants sur l'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Que ce soit en bus, en vélo électrique ou en transport à la demande, chaque usager peut trouver une solution adaptée à ses besoins, et ce, à des tarifs abordables.

• **Guingamp-Paimpol scolaire**

Service de transport scolaire pour les élèves de la maternelle au lycée pour 120€ par an (tarif plein). Inscription à partir de début juin sur [www.guingamp-paimpol.mobi](http://www.guingamp-paimpol.mobi) (auprès de la mairie de résidence pour les primaires).

Demande de création de point d'arrêt jusqu'au 31 mai auprès de la mairie de résidence pour tous.

• **Busplus :**

Un bus avec prise en charge à domicile sur réservation. 5 allers/retours par semaine.

Circulation le vendredi matin vers BEGARD, le jeudi matin vers BELLE-ISLE-EN-TERRE et LOUARGAT et le mercredi et samedi matin + le mardi et le jeudi après-midi vers GUINGAMP. Dépose à des arrêts dans le centre en gare et près des supermarchés.

Réservation au plus tard la veille avant 12h (le vendredi pour un trajet le lundi) au 02 96 68 00 08.

Tarif : 1€ par trajet ou 8€ pour 10 trajets.

• **Bus :**

les lignes 1, 2 et 3 sur le secteur de Guingamp desservant les communes de Grâce, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon et les lignes 4 et 24 desservant les communes de Paimpol et Ploubazlanec

Tarif : 1€ par trajet ou 8€ pour 10 trajets (achat à bord ou via l'application Tixipass). Abonnements mensuels et annuels disponibles.

• **Vélo à assistance électrique :**

Location de vélos pour 1 à 12 mois en fonction du modèle.

3 modèles disponibles : classique (30€/mois), vélo avec roue connectée Teebike (15€/mois), longtail (30€/mois).

Livraison gratuite à domicile à partir de 3 mois d'abonnement consécutifs (dès le premier mois pour le vélo allongé longtail).

Conditions : Habiter ou travailler dans Guingamp-Paimpol Agglomération et avoir plus de 18 ans. Les abonnements au service bus et au service vélo sont éligibles au remboursement à hauteur minimale de 50% à 75% des frais de transport par votre employeur.



**Pour plus d'informations, contactez-nous !**

- [www.guingamp-paimpol.mobi](http://www.guingamp-paimpol.mobi)
- [contact@guingamp-paimpol.mobi](mailto:contact@guingamp-paimpol.mobi)  
02 56 74 99 94
- Agence commerciale :  
22 rue Saint-Yves à Guingamp




**Franck TREHIOU**  
**Electricité**

---

**Tréglamus**    07.52.52.84.42  
franktrehieu@outlook.fr


**Tilly Paysage**  
 Paysagiste & Pépiniériste

---

SARL Tilly Michel - Paul Vran 22200 Plouisy  
 Tél 02 96 43 84 88 - Fax 02 96 44 44 87

## Installation d'une borne de recharge électrique au cœur du bourg



À l'occasion des travaux de requalification de la place du bourg, une borne de recharge pour véhicules électriques sera installée en face de la bibliothèque municipale. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de favoriser les mobilités durables et de répondre aux besoins croissants des usagers de véhicules électriques.

Le coût total de l'installation s'élève à **13 680 € TTC**, financé à **75 % par des subventions du SDE (Syndicat Dépar-**

**temental d'Electricité)**, ce qui limite fortement l'impact financier pour la collectivité, avec un reste à charge de **3420 € TTC**.

Concernant l'utilisation, **le coût moyen d'une recharge est estimé à 8 €**. En pratique, cela représente environ **30 € pour 1 000 km**, selon le type de véhicule et le style de conduite. La durée maximale de recharge est fixée à **5 heures**. Au-delà de ce délai, une tarification de **0,20 € par minute** sera appliquée, dans la **limite de 50 €**, afin d'éviter le stationnement prolongé des véhi-

cules, dits « voitures ventouses », et de garantir une rotation équitable des usagers.

Le paiement pourra s'effectuer simplement **par carte bancaire ou via un abonnement**, offrant ainsi une solution accessible à tous.

Avec cette nouvelle borne, la commune renforce son attractivité, améliore les services de proximité et participe activement à la transition énergétique.



**Carrière de TREGLAMUS**

**Service Livraison :**  
**02 96 43 51 90**



**06 87 19 63 87**

amenageurs.bretons@gmail.com

**Tréglamus**



- Aménagement extérieur
- Clôture
- Terrasse
- Allée/Cour
- Béton déco bouchardé
- Paysage

## TRAVAUX

## Voirie communale

Deux voies communales ont reçu un nouveau tapis d'enrobé. Il s'agit des voies :

- Kerhuel à la route départementale (RD 20)  
Soit 560 m pour un montant de 31 691 € TTC
- La voie de La Villeneuve à Zunadéry  
Soit 750 m pour 35488,61 € TTC

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

La route de Pen An Coat Nay a reçu une bicouche sur un linéaire de 950 m pour un montant de 13825 €.

Ces travaux ont été réalisés par le service voirie de l'agglomération.

Le curage et l'arasement des accotements ont été effectués sur les secteurs du Quévez – Ste Anne, Rohellou et Pen An Coat Nay.

L'aménagement des chemins ruraux et de randonnée se poursuit en 2025 par :

- La réfection des chemins de Kerjean, de Pen An Coat Nay
- Le chemin du Quévez au bois de Kermouchard
- La stabilisation de la banquette piétonne sur le « chemin des moutons » qui mène à Crech Ar Maout

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Jégou de Tréglamus pour un montant de 13 860 € TTC.



## TRAVAUX

## Extension et rénovation du réseau d'eaux pluviales du bourg

Dans le cadre des travaux de sécurisation du centre Bourg, les travaux sur le réseau d'eaux pluviales se sont avérés nécessaires car celui-ci datait de plusieurs décennies et était devenu obsolète. Des travaux importants ont été réalisés dans différents secteurs du Bourg :

- Rue de la Vieille Forge
- Rue de Traou Bourg
- Place du Bourg
- Rue de la Mairie

Les travaux ont consisté à créer des tranchées afin d'y déposer des canalisations en PVC de 40 cm de diamètre sur le réseau principal :

- Pose de différentes canalisations pour raccorder les eaux pluviales des habitations (gouttières)
- Pose d'aco- drain
- Confection de regards et avaloirs
- Réfection des tranchées



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS dans le cadre du marché d'aménagement du Bourg pour un montant de 103 250 €.



TRAITEUR – ORGANISATEUR DE RECEPTIONS  
Mariages, banquets, buffets, cocktails dînatoires, plats à emporter...

 *L'Oasis traiteur*

**02 96 21 42 00**  
Fax: 02 96 21 48 35

<http://www.loasis-traiteur.com>  
[loasistraiteur@orange.fr](mailto:loasistraiteur@orange.fr)

SARL LE DOURON - GALARDON  
5 rue de l'Argout - Parc d'activités de Kermello Est - 22200 Saint-Agathon

# Campagne d'égavage

Nos articles des éditions précédente ont porté leurs fruits, la plupart des propriétaires ont effectués les travaux d'égavage suite aux différents courriers adressés.

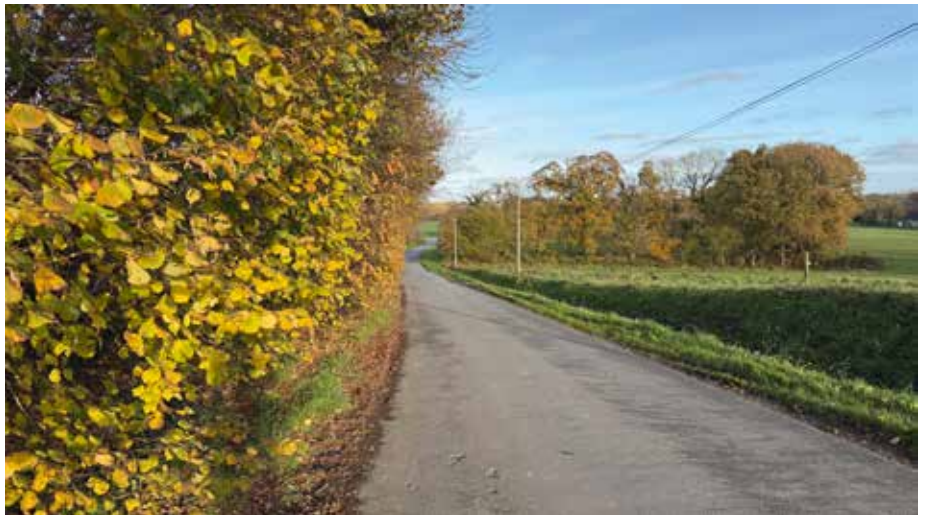
## Rappel de la réglementation :

Les lois Chassaigne du 07 octobre 2016 et la Loi Elan du 24 novembre 2018 prévoient qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'égavage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

Cet égavage est nécessaire pour nos voies de communication mais pas que, il s'agit aussi de préserver nos voiries communales et surtout d'assurer la sécurité de tous (conducteurs, piétons) sur le domaine communal.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique

En tant que propriétaire, vous avez l'obligation de couper les branches qui dépassent sur la voie publique. Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains



des voies de procéder à l'égavage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.

Que se passe-t-il si le propriétaire n'effectue pas l'entretien requis ? Dans ce cas, la mairie peut exécuter les travaux d'égavage à sa place et lui demander de rembourser les frais. Le propriétaire négligent s'expose également à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros (**article 116-2 du Code de la voirie routière**).

Selon la délibération du 22 octobre 2024 : « un courrier a été adressé aux propriétaires des parcelles sur lesquelles se trouvent des arbres qui gênent la circulation ou le passage des réseaux.

Les travaux d'égavage sont à réaliser dans les deux mois suivant la réception du courrier. En cas de non-respect une mise en demeure sera envoyée qui précisera que la mairie fera intervenir une entreprise pour les travaux. Les frais seront ensuite refacturés aux propriétaires. »



Perfectionne vos modes de vie.

Cuisines  
Agencement  
Salle de bain

06 47 93 64 25  
kzagencement@gmail.com




**Terrassement - Maçonnerie**  
**Z.A. de Keranfeuillen**  
**TREGLAMUS**  
**Tél. 02 96 43 17 85**



# Aménagement de la place du bourg



## TRAVAUX

### Réaménagement du bourg : un projet structurant pour la commune

Le réaménagement du cœur de bourg poursuit son avancée, jalonné par plusieurs étapes clés depuis les premières réunions publiques jusqu'au lancement officiel du chantier.

#### Une concertation engagée dès 2024

L'audition du maître d'œuvre s'est tenue le **4 juin 2024**, marquant une étape importante pour finaliser les choix techniques et architecturaux, actée par le conseil municipal le **2 juillet 2024**.

La démarche a débuté avec une première réunion publique de concertation le **9 octobre 2024**, permettant de présenter les premières intentions du projet et de recueillir les attentes des habitants.

Une deuxième réunion publique de présentation, organisée le **12 février 2025**, est venue préciser les orientations retenues.

#### Choix des entreprises et validation du projet

La consultation des entreprises a conduit à une proposition d'attribution des lots le **9 juillet 2025**, suivie d'une validation par le conseil municipal le **10 juillet 2025**.

Les travaux seront réalisés par :

- **Colas Réseaux VRD** pour un montant de **739 789,15 €**,
- **Jo Simon** pour les aménagements paysagers, pour un montant de **89 439,01 €**.

Le projet bénéficie par ailleurs d'un soutien financier important, avec **195 000 € de subventions**.

Ce projet d'envergure marque une étape importante dans la modernisation du centre-bourg, avec pour ambition de créer un espace plus sûr, plus agréable et plus attractif pour les habitants comme pour les visiteurs.

#### Démarrage du chantier : 29 septembre 2025

Les travaux ont débuté officiellement le 29 septembre 2025. Ils s'articulent autour de plusieurs phases successives afin de limiter la gêne pour les habitants et les usagers du bourg.

#### Phases de travaux prévues

Le planning comprend notamment :

- **La création d'un nouveau réseau d'eaux pluviales** ainsi que la **rénovation d'une partie de l'ancien réseau**.
- **La création d'une voirie sur la place du bourg**, repensée pour améliorer la circulation.
- **Le pavage du parvis de l'église**, afin de valoriser ce lieu central du village.
- **La mise en place d'équipements de sécurisation aux entrées de la place**, pour renforcer la sécurité des piétons et des usagers.
- **L'aménagement du haut de la rue de la Mairie**, pour assurer la cohérence globale de l'espace public.





### LES CHIFFRES CLÉS

#### Attribution des lots

- Colas réseau VRD :  
739 789.15 €
- Jo Simon  
aménagement paysager :  
89 439.01€

Montants des subventions :  
195 000 euros

### CALENDRIER

- **4 juin 2024** :  
audition du maître d'œuvre
- **9 octobre 2024** :  
première réunion publique
- **12 février 2025** :  
deuxième réunion publique
- **10 juillet 2025** : validation par  
le conseil municipal
- **29 septembre 2025** :  
début du chantier

## Les effectifs de l'école se maintiennent :

78 élèves fréquentent l'école depuis la rentrée de septembre et 6 élèves de TPS arrivent à la rentrée de janvier, ce qui portera notre effectif à 84.

- 24 élèves sont scolarisés dans la classe de toute petite section, petite section et moyenne section. Ils sont accueillis par Mme Audrey CONNAN (enseignante) et Mmes Élodie REAUD et Constance HUET (ATSEM) ainsi que Melle Maria Bonnot (en stage ATSEM pour l'année).
- 22 élèves font partie de la classe de GS-CP. Les élèves sont encadrés par Mmes Catherine Le Scornet et Isabelle AUSSOLEIL (enseignantes) et par Mme Véronique TEURNIER (ATSEM), Mme REAUD (ATSEM) et Melle Maria BONNOT (en stage ATSEM pour l'année).
- 18 élèves sont dans la classe de CE1-CE 2. Ils sont encadrés par Mme GUILLOU Elsa (enseignante).
- 20 élèves font partie de la classe de CM1-CM2, encadrée par Mme MOREL (enseignante).
- Quotidiennement, Mmes TEURNIER, HUET et REAUD assurent l'accueil des enfants en garderie ainsi que l'accompagnement des plus jeunes à la cantine, avec Mme Élodie KERHERVE et Melle BONNOT. Les repas sont assurés par Mme Laïla DERRIEN.

L'équipe pédagogique fonctionne en cohérence et en continuité. Cette année 2024/2025 nous avons choisi de travailler sur un thème transversal : « éducation au développement durable et la protection de l'environnement ».

Les élèves de l'école ont pris part à de nombreux projets, essentiels dans la pédagogie des enseignants, soutenus par les parents, l'amicale laïque et la mairie. Ces projets permettent à chaque élève de faire des découvertes, des rencontres, de grandir ou de se dépasser.

Pour lancer le thème de l'année, nous avons accueilli le 1er octobre 2024 un spectacle de marionnettes de la compagnie Des Arts Tikulés adapté à tous les âges : « Nima et la Terre ». Les marionnettes ont toutes été réalisées uniquement avec des objets de récupération. « C'est l'histoire de Nima qui quitte sa mère pour découvrir le monde. Un monde où les grandes personnes polluent et où les animaux disparaissent. Peut-on

faire quelque chose lorsque l'on est enfant ? »

Ce spectacle nous a permis de réfléchir et de continuer à « creuser ce thème ».

Fin novembre, les CE et les CM ont pu bénéficier de l'intervention d'une animatrice du réseau de prévention routière de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor.



En décembre, les élèves ont pu assister à un spectacle de Noël par la compagnie Choukibenn : « La suite royale ». Il s'agit de la suite des aventures de Dédé Koat dont nous avons fait la connaissance à Noël dernier.



Nous avons travaillé avec l'usine de traitement des déchets de Valorys.

Le 7 janvier 2025, les TPS/PS/MS et les GS/CP ont bénéficié d'une animation à l'école sur le tri des déchets. Les CE/CM

se sont, quant à eux, rendus sur place au centre de tri de Pluzunet le 28 avril 2025.



Le jeudi 20 mars 2025, à l'occasion de la semaine des mathématiques, les CE et les CM ont participé à un concours d'énigmes mathématiques.

Les CE 1 ont participé au concours du Koala et les CE 2/CM 1 et CM 2 au concours du Kangourou. Ils ont tous été récompensés par un diplôme et des jeux, magazines pour la classe ou individuellement en fonction de leur classement.



Le 21 mars 2025, nous avons organisé des séances de cinéma dans chaque classe dans le cadre de « La fête du court métrage ».

Les programmations sont différentes en fonction de l'âge des élèves mais toujours de grande qualité et autour d'un thème qui permet ensuite d'engager une discussion.



partir en randonnée avec l'USEP. Leur circuit a débuté le matin à Plouha jusqu'à Port Goret à Tréveneuc pour le pique-nique (7,3 km) et après un bon pique-nique ils ont rejoint la plage du casino de St Quay Portrieux (5 km).



Nous continuons d'adhérer chaque année à l'association USEP qui nous permet de participer à des rencontres sportives et d'emprunter du matériel sportif pour l'école.

Le mardi 6 mai 2025, les TPS/PS/MS et les GS/CP se sont rendus à Hillion pour participer au « P'tit tour à pied » organisé par l'USEP : un parcours de 3,7 km !

Les élèves de l'école ont eu l'opportunité d'avoir cette année encore un parcours artistique et culturel et aussi sportif très riche avec des projets très variés dans le cadre du projet de l'année.



INTERVENTION DE SOAZIG DE L'ASSOCIATION TI AR VRO CAVAN.



ÉCO-CENTRE PLEUMEUR BODOU



PALACRET ST LAURENT



Tous ces projets sont rendus possibles grâce à la communauté éducative de l'école : les enseignants, les parents, les personnels, la municipalité, l'amicale laïque et les bénévoles. Leur point commun est la réussite des élèves de la commune.

Tout le travail de l'année scolaire 2024/2025 autour de l'éducation au développement durable et la protection de l'environnement nous a fait prendre conscience de ce que nous faisons déjà et de ce que nous souhaitons encore faire... Notre école a reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2025 le label E3D pour son engagement dans une démarche de développement durable.



**ETAT CIVIL 2025**

**NAISSANCES**

**DOGNEAU Elyo**, né le 29/01/2025  
**COLOMBIER Layana**, née le 16/02/2025  
**BOUANCHAUD Noah Armand Serge**, né le 03/03/2025  
**RIOU Victoire et Constantin**, nés le 12/03/2025  
**LE BAIL MOISAN Nina**, née le 25/04/2025  
**GUÉGAN Rose Annick Pascale**, née le 11/07/2025  
**LE MAGUET Léna**, née le 17/07/2025  
**LOYER Louis Maël**, né le 03/08/2025  
**THOUELIN Ezra Alessio**, né le 04/08/2025  
**ROUSSEAU Oscar**, né le 16/09/2025  
**LE SAUX Charly Lucien Daniel Alain**, né le 26/09/2025  
**CORBEL Ninon Sylvie Anne-Marie**, née le 23/11/2025



**MARIAGES**

**Benoît GESTIN – Adeline LE DENMAT** : le 12/07/2025  
**Stéphane LE CUNUDER – Amélie ROUZAUT** : le 12/07/2025  
**Erwan LE CORNEC – Céline PHILIPPE** : le 09/08/2025  
**Nicolas BENADASSI – Beth YEATES** : le 30/08/2025

**DECES**

**Denise MONFORT épouse ROBIN** : le 27/01/2025  
**Daniel CROGUENNEC** : le 11/02/2025  
**Jean LE BOUR** : le 04/05/2025  
**Didier LE BRAS** : le 09/07/2025  
**Christiane L'ANTON veuve BEREUX** : le 11/07/2025  
**Roger PIRIOU** : le 01/10/2025  
**Thérèse GAUTIER veuve RADENEN** : le 08/10/2025  
**Jean-Marc LE CHEVILLIER** : le 04/12/2025  
**Edithe ANDRÉ épouse GOATER** : le 08/12/2025



**PACS**

Signature de 1 PACS en 2025



**TARIFS COMMUNAUX**

Location salle multifonctions	Tarif commune	Tarif extérieur
<b>Salle avec cuisine</b>		
1 Repas	220 €	360 €
1 Repas salle+Restaurant scolaire (hors période scolaire)	300 €	480 €
Repas supplémentaire (1 repas)	75 €	125 €
<b>Salle sans cuisine</b>		
Buffet – 1 repas	150 €	250 €
Repas supplémentaire	75 €	125 €
Apéritif	150 €	150 €
Réunion assemblée générale		150 €
Café obsèques	50 €	75 €
Bal-Fest Noz	150 €	250 €
Caution	220 €	360 €
Chauffage	35 €	35 €
<b>Concession cimetière et columbarium</b>	Durée 15 ans	Durée 30 ans
COLUMBARIUM	250 €	300 €
CONCESSION CIMETIERE	50 €	100 €

<b>Cantine municipale</b>	
REPAS ENFANT	2.40 €
REPAS 3 <sup>ème</sup> enfant (Tarif dégressif)	1.95 €
REPAS ENSEIGNANT	4.15 €
REPAS PERSONNEL	2.92 €
<b>Garderie municipale</b>	
La ½ heure	0.70 €
L'heure	1.40 €
Si QF inférieur ou égal à 592 €	
La ½ heure	0.40 €
L'heure	0.80 €
<b>Bibliothèque</b>	
Abonnement annuel	8 €



URBANISME 2025

## Permis de construire accordés :

- **LE BAIL Jérôme** : Construction d'un garage
- **HERVIOU Mathieu** : Construction d'un bâtiment agricole
- **SCI FREMA (RANNOU Frédéric)** : Extension d'un bâtiment industriel
- **TACON Quentin** : Construction d'une maison individuelle
- **LAURENT Sylvie** : Construction d'une maison individuelle
- **JÉZÉGOU Pierre-Yves** : Construction d'un local de stationnement ouvert

## Déclarations préalables accordées :

- **SCEA ANDRÉ** : Coupe et abattage d'arbres
- **BILLAUD Marie-Paule** : Transformation d'une buanderie et d'une partie du garage en pièce à vivre
- **LAMPER Elodie** : Remplacement et agrandissement de 2 fenêtres de toit
- **SOLUTION CLIMAT (LE PENNEC Michel)** : Installation de 9 panneaux photovoltaïques
- **LAUNAY Elodie** : Installation d'une clôture
- **GLOBAL PARTNERS ENERGY (LE BOLLOCH Benoît)** : installation de 10 panneaux photovoltaïques sur une annexe
- **BUGUEL Thierry - HORVAT Anne-Marie** : extension maison d'habitation
- **NEXSTONE** : Construction d'un canal venturi
- **NEXSTONE** : Suppression d'une haie de laurier palme
- **ECO HABITAT ENERGIE** : Installation de 10 panneaux photovoltaïques
- **LAMPER Elodie** : Coupe et abattage d'arbres
- **PORCHER Morwenna** : Pose de 2 fenêtres de toit
- **SAS TDF** : Installation d'une ombrière de panneaux solaires
- **NEXSTONE** : Suppression de haies avec compensation
- **ORY Stéphane** : Création de 3 ouvertures
- **HAMEURY Benoît** : Pose de 6 fenêtres de toit
- **LE QUELLEC Jean Philippe** : Création d'une ouverture
- **LE MOUËL Serge** : Remplacement d'une fenêtre de toit et création de 2 fenêtres de toit
- **TIMBERT Camille** : Réfection annexe maison

67 CERTIFICATS D'URBANISME ont été instruits cette année

## Permis de démolir accordés :

- **MARTINS FERNANDES Luis** : Démolition d'une partie d'un bâtiment

## Permis d'aménager accordés :

- **COMMUNE DE TREGLAMUS** : Aménagement du Bourg

## INFOS

# Déchets ménagers

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés est assuré en régie directe par Guingamp-Paimpol Agglomération. Cette régie couvre l'intégralité du territoire et mobilise 76 agents.

La compétence exercée par l'Agglomération porte sur la prévention et la collecte des déchets ménagers. Le traitement des déchets est, quant à lui, délégué au SMITRED Ouest d'Armor (syndicat mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets).

En 2024, le volume total de déchets collectés s'élève à 79 292 tonnes, incluant la collecte de proximité et les apports en déchèteries. Chaque habitant du territoire génère en moyenne 192 kg d'ordures ménagères résiduelles par an, chiffre stable par rapport aux années précédentes.

### Évolution de la production de déchets



Par ailleurs, les dépôts en déchèteries atteignent 512 kg par habitant et par an (2023 : 524 kg/hab; 2022 : 505 kg/hab) dont plus de 320 kg de déchets verts (2023 : 338 kg/hab; 2022 : 306 kg/hab).

Le coût moyen net de la gestion des déchets, après prise en compte des soutiens et reventes matières, est estimé à 130 € par habitant. Ce montant est notamment financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La collecte est réalisée en porte-à-porte ou via des points de regroupement. Des points d'apport volontaire sont également déployés dans les zones à forte densité ou touristique.

**CHAMBRES D'HÔTES**  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
*Maryvonne Troel*  
33 PEN AN HOAT  
22540 TREGLAMUS  
maryvonne.troel@gmail.com  
TÉL : 02 96 92 02 93 - 06 77 14 51 82

**PIZZA À EMPORTER**  
**EMMY PIZZA**  
07.64.03.71.48



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J	1 D	1 D	1 M 14	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M ●
3 S	3 M ●	3 M ●	3 V	3 D	3 M 23
4 D	4 M 6	4 M 10	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M ●	5 V
6 M ●	6 V	6 V	6 L	6 M 19	6 S
7 M 2	7 S	7 S	7 M ●	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M 15	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M ●
10 S	10 M ●	10 M ●	10 V	10 D	10 M 24
11 D	11 M 7	11 M 11	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M ●	12 V
13 M ●	13 V	13 V	13 L	13 M 20	13 S
14 M 3	14 S	14 S	14 M ●	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M 16	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M ●
17 S	17 M ●	17 M ●	17 V	17 D	17 M 25
18 D	18 M 8	18 M 12	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M ●	19 V
20 M ●	20 V	20 V	20 L	20 M 21	20 S
21 M 4	21 S	21 S	21 M ●	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M 17	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M ●
24 S	24 M ●	24 M ●	24 V	24 D	24 M 26
25 D	25 M 9	25 M 13	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M ●	26 V
27 M ●	27 V	27 V	27 L	27 M 22	27 S
28 M 5	28 S	28 S	28 M ●	28 J	28 D
29 J		29 D	29 M 18	29 V	29 L
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M ●
31 S		31 M ●		31 D	

Les bacs doivent être présentés à la collecte, la poignée face à la chaussée, sur le domaine public, la veille au soir ou avant 6h du matin et être rentrés après la collecte. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

## La qualité du tri, **ça compte !**

● Collecte sélective    ● Collecte ordures ménagères

**RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET DÉCHETS VERTS DU JARDIN**

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS**

Collecte du tri en vrac inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

**BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE**

Sans les couvercles ni les bouchons inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

**COLLECTE EN SAC**

Une question ? Un doute ?  
**Le réflexe Hoali !**

C'est dans la poche. Application disponible sur App Store et Google Play

Guingamp-Païmpol Agglomération | 02 96 13 59 59 | dechets@guingamp-païmpol.bzh | www.guingamp-païmpol-agglo.bzh



Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M	27	1 S		1 M	●	1 J		1 D		1 M	●
2 J		2 D		2 M	36	2 V		2 L		2 M	49
3 V		3 L	●	3 J		3 S		3 M	●	3 J	
4 S		4 M	●	4 V		4 D		4 M	45	4 V	
5 D		5 M	32	5 S		5 L		5 J		5 S	
6 L		6 J		6 D		6 M	●	6 V		6 D	
7 M	●	7 V		7 L		7 M	41	7 S		7 L	
8 M	28	8 S		8 M	●	8 J		8 D		8 M	●
9 J		9 D		9 M	37	9 V		9 L		9 M	50
10 V		10 L		10 J		10 S		10 M	●	10 J	
11 S		11 M	●	11 V		11 D		11 M	46	11 V	
12 D		12 M	33	12 S		12 L		12 J		12 S	
13 L		13 J		13 D		13 M	●	13 V		13 D	
14 M	●	14 V		14 L		14 M	42	14 S		14 L	
15 M	29	15 S		15 M	●	15 J		15 D		15 M	●
16 J		16 D		16 M	38	16 V		16 L		16 M	51
17 V		17 L		17 J		17 S		17 M	●	17 J	
18 S		18 M	●	18 V		18 D		18 M	47	18 V	
19 D		19 M	34	19 S		19 L		19 J		19 S	
20 L		20 J		20 D		20 M	●	20 V		20 D	
21 M	●	21 V		21 L		21 M	43	21 S		21 L	
22 M	30	22 S		22 M	●	22 J		22 D		22 M	●
23 J		23 D		23 M	39	23 V		23 L		23 M	52
24 V		24 L		24 J		24 S		24 M	●	24 J	
25 S		25 M	●	25 V		25 D		25 M	48	25 V	
26 D		26 M	35	26 S		26 L		26 J		26 S	
27 L		27 J		27 D		27 M	●	27 V		27 D	
28 M	●	28 V		28 L		28 M	44	28 S		28 L	
29 M	31	29 S		29 M	●	29 J		29 D		29 M	●
30 J		30 D		30 M	40	30 V		30 L		30 M	53
31 V		31 L				31 S				31 J	

Les bacs doivent être présentés à la collecte, la poignée face à la chaussée, sur le domaine public, la veille au soir ou avant 6h du matin et être rentrés après la collecte. Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

● Collecte sélective    ● Collecte ordures ménagères

## Les déchèteries proches de chez vous

	Bégard Ker ar C'hévez	Bourbriac Route de Kérian	Callac ZA de Kerquinoa	Paimpol 88 La Lande Blanche	Plouëc-du-Trieux ZA Ic. Quinaizou	Saint-Agathon 7 rue Argoat
Lundi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-17h45	8h-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-17h30	8h30-12h 13h30-17h45
Mardi	8h30-12h 13h30-18h			8h30-12h 14h-18h		8h30-12h 13h30-17h45
Mercredi	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-17h45	8h-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-17h30	8h30-12h 13h30-17h45
Jeudi				8h30-12h 14h-18h	9h-12h/ 13h30-17h30	8h30-12h 13h30-17h45
Vendredi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-17h45	8h-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-17h30	8h30-12h 13h30-17h45
Samedi	8h30-12h 13h30-18h	8h30-12h 13h30-17h45	8h-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-17h30	8h30-12h 13h30-17h45

■ Fermé



# Mon mémo TRI



Sur Guingamp-Paimpol  
Agglomération tous les papiers  
et emballages se trient !

## Tous les papiers



Journaux, prospectus et magazines



Enveloppes, papiers de bureaux, courriers



Cahiers, livres, catalogues et petits papiers

## Tous les emballages en carton et sachets



Sacs, sachets



Briques alimentaires



Petits cartons\*

Sans sac, en vrac,  
non imbriqués,  
bien vidés, sans laver



## Tous les emballages en plastique



Bouteilles et bidons  
(avec bouchons) Flacons de produits  
d'hygiène et d'entretien



Pots, boîtes, barquettes  
en plastique et en polystyrène



Sacs, tubes, sachets, suremballages  
et films plastiques

## Tous les emballages en métal



Conserves, canettes, barquettes,  
aérosols et bidons



Petits contenants, capsules,  
tubes, couvercles, opercules

**À trier**



Une question ? Un doute ?  
**Le réflexe Hoali !**

Retrouvez les jours de collecte, les consignes de tri et les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous ainsi que les horaires d'ouverture des déchèteries.



C'est dans la poche...  
Application disponible sur  
App Store et Google Play

\* Les cartons trop volumineux  
doivent être déposés en déchèterie.

**Guingamp  
Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

**CITEO**  
EMBALLAGES  
MÉNAGERS ET PAPIERS

# Mon mémo TRI

## Tous les emballages en verre



Bouteilles



Pots et bocaux



Flacons

**À trier**



En vrac, vidés, non lavés, sans bouchon ni couvercle

## Les déchets de cuisine



Épluchures, restes de fruits et légumes abimés, restes de repas, coquilles d'œufs, essuie tout, marc de café, sachet de thé...

## Les petits déchets du jardin



Tontes en petite quantité, feuilles mortes, petits branchages, fleurs fanées...

**À composter**



En vrac, coupés en morceaux ou broyés

## Les ordures ménagères



Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches, lingettes, cotons-tiges...), vaisselles cassées, litière, tous les petits objets usagés qui ne sont pas des emballages

**À jeter**



En sac fermé uniquement

Toujours en contact



[www.guingamp-paimpol-agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh)

Contactez le service gestion des déchets de l'Agglomération

dechets@guingamp-paimpol.bzh  
02 96 13 59 59

**Guingamp Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

**CITEO**  
EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS



# Élaguer, pour la sécurité de tous en respectant la biodiversité



En France, depuis 1850, la surface des forêts s'est continuellement accrue. Elle couvre aujourd'hui plus d'un tiers du territoire métropolitain\*. C'est pourquoi l'élagage, et plus largement la gestion de la végétation aux abords des ouvrages électriques (lignes aériennes, postes de transformation) constituent plusieurs enjeux pour Enedis :

- un enjeu technique et de sécurité : la végétation peut avoir un impact sur l'intégrité du réseau et sur la qualité de l'acheminement de l'électricité. 140 000 km des lignes exploitées par Enedis sont situées en zones boisées, dont 70 000 km en zones protégées. L'élagage et le débroussaillage garantissent aussi la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes électriques en limitant, notamment, le risque d'incendie ;
- un enjeu écologique : l'intervention dans des zones protégées, la préservation des espèces (périodes de nidification, par exemple) et la gestion des risques d'incendie sont encadrées par une réglementation qui évolue, en même temps que la prise de conscience environnementale des Français ;
- un enjeu économique : avec 30 000 km de lignes dont les abords sont élagués chaque année, l'élagage, confié à près de 300 entreprises majoritairement locales et de moins de 10 salariés, représente 150 millions d'euros investis dans les territoires par Enedis.

Pour concilier ces enjeux, Enedis fait évoluer ses pratiques de façon volontariste en incitant ses prestataires à compléter la formation de leurs opérateurs sur les enjeux liés à la biodiversité, en augmentant les fréquences d'entretien (obligations de débroussaillage) et en intervenant aux périodes les plus favorables dans les espaces protégés (arrêt progressif de l'élagage au printemps dans ces secteurs).

### Enedis, entreprise engagée

Engagée en faveur de la préservation des espaces naturels, des espèces et de la biodiversité, Enedis s'attache à améliorer constamment ses pratiques, en lien avec ses partenaires et s'en donne les moyens au travers de ses engagements RSE. Entreprise à mission, Enedis a intégré dans ses statuts une raison d'être et cinq objectifs environnementaux et sociaux, dont un qui vise à intégrer dans ses activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et les ressources naturelles.

\*Source : Statistiques du Ministère du développement durable.

## Il existe trois types d'élagage

### Élagage traditionnel



### Élagage par hélicoptère



### Élagage mécanisé (JARAFF)



Avec ses partenaires, Enedis utilise l'une de ces trois techniques en fonction des règles techniques de sécurité et d'accessibilité.

La JARAFF est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est cinq fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

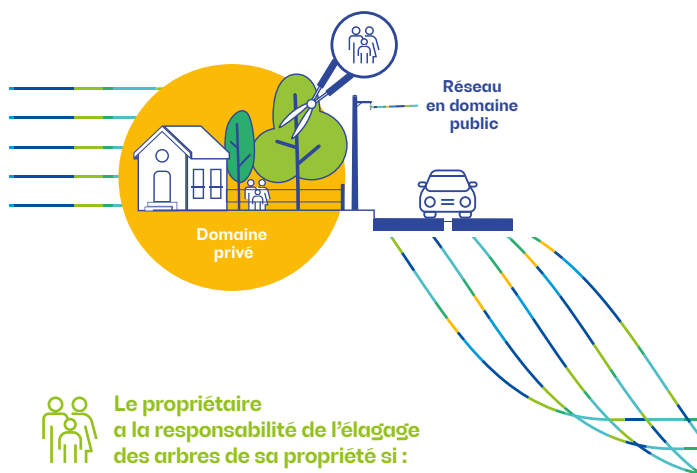
### Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité des lignes électriques, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. Parallèlement, le Code de l'Environnement interdit de détruire les espèces protégées, leurs habitats et leurs nids. Des dérogations peuvent être accordées par l'Autorité Environnementale.

# 30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguées chaque année

## Propriétaire ou Enedis : qui est responsable de l'élagage ?



### Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.

En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT\* au moins 15 jours avant le début des travaux.

\* Déclaration de Travaux  
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



**Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis**

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. En cas de refus par le propriétaire, la responsabilité de ce dernier serait engagée. Dans le domaine privé, le bois est rassemblé et laissé sur la propriété (sauf réglementation particulière locale).



**Conseil n°1 :**

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

**Conseil n°2 :**

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

**Conseil n°3 :**

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

**Conseil n°4 :**

En privé, un arbre mort ou incliné, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne, peut, par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.

**Règles de sécurité aux abords des lignes électriques**

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne, mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'Enedis.
- Avant toute intervention à proximité d'une ligne électrique, il est impératif d'envoyer une Déclaration de Travaux-Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début des travaux. Cette déclaration à envoyer à un guichet unique est accessible sur [reseau-et-canalizations.gouv.fr](http://reseau-et-canalizations.gouv.fr)



Plus de détails sur le site [tension-attention.fr](http://tension-attention.fr)

**Réchauffement climatique : prévenir le risque végétation est indispensable**

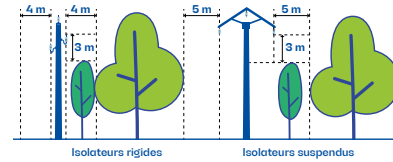
Depuis quelques années, l'état de nos forêts ne cesse de se dégrader. Les aléas climatiques, l'entretien parfois inadapté, les maladies chroniques et les parasites (scolyte, chalarose...) affectent profondément l'état de santé de l'écosystème dans certaines régions. Dans ce contexte, la végétation « fragilisée » peut avoir sur le réseau de distribution un impact très important sur la distribution de l'électricité. L'entretien et la « coupe responsable » des arbres sont un maillon essentiel pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

**Distances, règles de sécurité... : ce qu'il faut savoir**

**Distances à respecter après la réalisation de l'élagage (norme NF C 11-201)**

**Réseau nu**

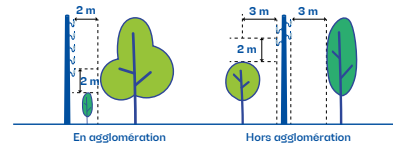
**Lignes moyenne tension - 15/20 000 volts**



**LIGNES HAUTE TENSION (HTA)**  
15 ou 20 000 volts  
[3 fils]

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

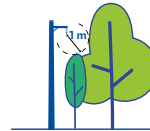
**Lignes basse tension - 230/400 volts**



**LIGNES BASSE TENSION (BT)**  
230/400 volts  
[à minima 4 fils]

**Réseau torsadé - 230/400 volts ou 15/20 000 volts**

**Lignes moyenne et basse tension**



**LIGNES ISOLÉES MOYENNE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT)**  
[câble torsadé]

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

- [enedis.official](https://www.facebook.com/enedis.official)
- [@enedis](https://twitter.com/enedis)
- [enedis.official](https://www.youtube.com/enedis.official)
- [enedis](https://www.linkedin.com/company/enedis)

Direction Technique d'Enedis-Conception graphique : Rouge Vif - REF007  
Illustration : Jean-Louis Gaudin - Photos : photo-matthieu.com/Enedis

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 €  
R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
© Enedis

Enedis  
4, place de la Pyramide  
92800 Puteaux  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

# LE COGQUEN Marc

## Vin - Bières - Eaux

# PÉDERNEC

Tél/Fax : 02 96 45 31 90

## FLÈCHETTES ÉLECTRONIQUES

## Breizilois Darts

Le club de fléchettes électroniques, composé de six joueurs amateurs et d'une vingtaine de bénévoles, est inscrit au championnat local "équipe" pour la saison 2025-2026, qui a débuté le 24/10/2025 au Bar "Chez Nous" à Péderneq. Il a pour objectif la qualification pour les finales des championnats de France organisé par Dartslive France qui auront lieu au mois de Juin 2026 à Vannes. La 10<sup>ème</sup> édition de l'Open du Trégor (tournoi de fléchettes) qui a eu lieu les 14, 15 et 16 Mars 2025 a été une grande réussite de part son nombre de joueurs inscrits, féminins et masculins (complet sur les trois jours : 80 individuels le vendredi, 32 équipes de 4 le samedi et 72 doublettes le dimanche), sa convivialité et son organisation hors pair reconnues par tous les grands clubs de fléchettes de l'Ouest de la France et cela depuis la création de l'association, il y a de ça 20 ans maintenant.

Ainsi, l'association renouvelle son événement annuel les 13, 14 et 15 Mars prochains à la salle multifonctions et qui réunira environ 300 joueurs amateurs du Grand Ouest et sera ouvert à tous. Cette édition sera la 11<sup>ème</sup> édition de l'Open du Trégor.

Le club organise également son concours de boules bretonnes en Pen eus Pen lors des fêtes communales le week-end de la Pentecôte, en collaboration avec les autres associations cocagnardes afin d'animer notre belle commune rurale.

Une discussion est en cours afin d'organiser un repas ouvert à tous à la salle multifonctions en Octobre 2026, afin de financer les différents déplacements des joueurs lors des opens de fléchettes organisés dans le Grand Ouest.

Le club remercie la Mairie ainsi que tous ses joueurs et bénévoles pour leur soutien sans

faillir, qui lui permet d'organiser de belles manifestations chaque année. Sportivement,

**Aurélié DANIEL,**  
**présidente Breizilois Darts**



Membres de l'association : joueurs et bénévoles lors de l'Open du Trégor 2025

## BOULE BRETONNE

## Union Bouliste Cocagnarde

**Après une première année d'existence, notre association compte aujourd'hui 31 membres.**

Nous disposons de trois équipes engagées dans le championnat de boules hivernal. Les rencontres ont lieu un samedi après-midi sur deux, à partir de 14h, contre différentes équipes des Côtes-d'Armor, entre les mois d'octobre et de mars.

Le club se retrouve également chaque mercredi, de 18h à 21h, pour les séances d'entraînement.

Pour l'année à venir, nous organiserons trois concours :

- deux pendant les fêtes de Tréglamus (le dimanche soir et le mardi soir),
- et un semi-nocturne le 13 juillet.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les adhérents pour leur bonne humeur et leur implication, mais aussi la mairie, pour la mise à disposition du boulodrome couvert et du club house, ainsi que nos sponsors, grâce auxquels le club a pu s'équiper (vestes, sweats, etc.).

**Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**



## Notre bureau est composé de :

**Nicolas Sébille**, président  
**Stéphanie Le Cain**, secrétaire  
**Enora Sébille**, trésorière  
et **Bruno Gautier**, notre intendant en chef

## Les Randonneurs du Jaudy

**Les Randonneurs du Jaudy vous proposent des marches tous les dimanches avec un départ à 13 h 30 , elles ont lieu dans un rayon de 50 kms aussi bien en bord de mer que dans les terres ; nous participons aussi à une grande partie des manifestations caritatives organisées dans la région.**

D'autre part nous randonnons tous les jeudis matin pendant 2 heures environ alternativement au Champ de tir à Plouisy et au Ménez Bré.

Ces activités sont ouvertes à tous moyennant une cotisation annuelle de 25 € comprenant l'adhésion à la Fédération de Randonnée Pédestre et incluant une assurance.

Notre association organise aussi deux types de séjours :

En mars et septembre 3 jours de randos en Bretagne voir en Normandie, en 2025 ils ont eu lieu dans le Finistère à Brasparts début d'année où plus d'une vingtaine de personnes ont découvert les Monts d'Arrée puis les superbes paysages d'Ouessant à la fin de l'été. Ces 2 séjours ont été très appréciés par les participants.

Au mois de Juin nous proposons un séjour de 8 jours en Montagne dans les Alpes ou les Pyrénées , cette année nous sommes allés découvrir l'Ariège à Ax les Thermes, très belle région avec de superbes itinéraires de randonnée.

Pour 2026, nous poursuivrons ces activités, un nouveau programme de randonnées du dimanche sera établi début d'année.

Les Randonneurs du Jaudy vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

### Le bureau



**Alain Tonnellier**  
Maçonnerie  
Neuf et rénovation

22540 Tréglamus  
52 Kermouchard  
**06 80 26 54 50**



**STEPHANE ORLY**  
IMMOBILIER



M@N-IMMO.PRO  
Stéphane ORY  
07 82 66 05 10

## Amicale Laique

**L'assemblée générale de l'amicale laïque a eu lieu le 12 septembre. Le bilan de l'année 2024-25 est positif, tant au niveau financier qu'au niveau humain! Une bonne organisation et une bonne ambiance générale pendant la préparation et lors des différents événements! L'équipe compte une quinzaine de nouvelles recrues et le bureau reste inchangé pour cette année 2025-26.**

Le 1<sup>er</sup> événement, la Boum des kids, a eu lieu le samedi 22 novembre. C'est toujours un plaisir pour les enfants de revêtir leur plus beau déguisement et de profiter de la salle qui leur est réservée!

Nous organisons une SOIRÉE RACLETTE le Samedi 17 janvier à la salle multifonction. Et un LOTO le dimanche 1<sup>er</sup> mars à la salle multifonction également.

La KERMESSE aura lieu le dimanche 28 juin au stade avec spectacle des enfants en fin de matinée, repas, stands de jeux, concours de

boules et tirage de la tombola l'après midi.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur soutien et leur aide dans la réalisation de ces projets. Cela nous permet de financer les différentes sorties scolaires et autres activités mises en place par l'équipe enseignante.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [altreglamus@gmail.com](mailto:altreglamus@gmail.com).**



## Une nouvelle taxe à l'hectare fait grincer les dents des chasseurs.



Devant la croissance constante de la population de sangliers les dégâts causés par ceux-ci sont également en hausse, d'où une nouvelle taxe mise en place par la FDC. Il s'agit d'une taxe à l'hectare qui est calculée sur une part fixe et une part variable, calée sur le nombre d'hectares sur lesquels les

chasseurs possèdent un droit de chasse. Sur le territoire de la commune de Tréglamus cette augmentation est manifeste, il est fréquent de rencontrer ou d'en croiser sur nos routes et chemins, les dégâts causés sont également visibles dans les champs et autres surfaces. Notre priorité de chasse se trouve également modifiée par cette prolifération : -organisation de battues répétées - formation de chiens dédiés - repérage des indices de présence (faire le pied). Cette activité sur le sanglier est faite au détriment de battues au chevreuil qui semble elle être en déclin.

Le petit gibier lapin, lièvre pigeons, perdrix etc. devenant de plus en plus rare.

**Notre effectif 2025-2026** : 26 sociétaires dont 6 externes – 6 actionnaires  
**Prélèvements 2024-2025** : 17 chevreuils – 10 sangliers – 5 lièvres – corneilles et choucas – Pigeons Bécasses etc....

**Quelques dates :**

Samedi 28 mars 2026 : concours de meutes sur lièvre.

Samedi 24 mai 2026 : fête communale - cochon grillé suivi d'un feu d'artifice.

**La SCC profite de cet espace pour remercier tous les habitants de la commune du bon accueil réservé aux chasseurs. Merci et Bonne année.**



## Relais paroissial

Au seuil de cette nouvelle année 2026

L'équipe de bénévoles du relais paroissial, vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, de joie, de bonheur et de paix.

Toujours soucieux d'assurer son rôle dans les événements qui surviennent, dans la vie de l'église, baptêmes, mariages, et obsèques.

Cette année nous avons eu la tristesse de perdre notre dévoué, responsable du relais Jean Le Bour, que nous remercions pour ces années passées.

Merci à M. le Maire et la municipalité pour tous les services rendus. Merci aussi à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour la beauté de l'édifice.

Que cette nouvelle année nous apporte le meilleur pour chacun de nous.

**Bonne année, bloavez mad**

**L'Équipe du Relais de Tréglamus**



# PLIJADUR, CONVIVIALITÉ ET BALLON ROND

Depuis plusieurs années, l'équipe locale des vétérans se réunit chaque dimanche matin à 10 heures pour rencontrer différentes équipes du Trégor et de l'Argoat.

Composée de joueurs de plusieurs générations, cette équipe met avant tout l'accent sur le plaisir du jeu et la convivialité, bien plus que sur le résultat. Chaque week-end est ainsi l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager une même passion autour du ballon rond.

Les vétérans vous souhaitent une très belle année 2026.

Sportivement



CLUB

## Ar Degemer Mat

Se retrouver **ENSEMBLE** une fois, le premier lundi du mois. Pourquoi pas ?

Derrière chaque porte de nos maisons se cache un parfum familial une harmonie de couleurs des objets choisis avec soin. Autant de détails qui font de notre intérieur un refuge précieux.

Et pourtant nous n'avons jamais eu autant besoin de recréer un lien, de partager nos expériences et nos vies, comme en témoigne l'essor des réseaux sociaux.

Alors pourquoi hésiter à venir faire connaissance, juste un après-midi et partager dans une ambiance « Bon enfant » un bon goûter copieux (pain, pâté, café, chocolat et crêpes) avec une participation de 2euros. Certains pourront se retrouver autour de jeux de cartes ou de société, d'autres se disputent des parties de boules et vous pourrez aussi aller marcher.

Nous programmons tous les ans une journée en car pour visiter notre Bretagne que nous connaissons peu, elle est si vaste. Cette année nous avons pu découvrir la faune de nos côtes en visitant l'Aquashow d'Audierne avec une cinquantaine d'aquariums, ainsi que les oiseaux de l'estuaire dont la chasse sous-marine du grand cormoran.

Voici les activités que nous avons programmées pour l'année 2026. Pour bien commencer l'année la

« Galette des Rois » le 5 Janvier, une soirée crêpes le 7 Mars, un thé dansant avec or-

chestre le 19 Juillet et le repas de fin d'année le 12 Décembre.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 2 Février avec les nouvelles inscriptions.

Les membres du bureau remercient les personnes déjà inscrites au Club et les bénévoles, apportant ainsi leur soutien pour la bonne vie et la continuité du Club Ar Degemer Mat.

**Eclectik**  
SERVICES & PRODUITS

**ROUDENN GRAFIK**  
Imprimeur breton

Impression tous supports et tous formats  
• Studio graphique • Étiquettes • Édition • Routage

www.roudenn.bzh

IMPRIM'VERT®

**LA CHAROLAISE**  
Boucherie  
Charcutier - Traiteur

du Pré à votre Assiette

PLOUMAGOAR : 02 96 11 98 81  
GRACES : 02 96 44 28 11  
MORLAIX : 02 98 63 87 45

# Le Calendrier des fêtes 2026

## JANVIER

Samedi 17 : Repas Raclette Amicale Laïque

## MARS

Dimanche 1<sup>er</sup> : Loto Amicale Laïque

Samedi 7 : Soirée Crêpes Club du 3<sup>ème</sup> Age

Samedi 14-Dimanche 15 : Open Fléchettes Breizilois Darts

Jeu 19 : Commémoration FNACA

Samedi 28 : Repas Chasseurs (concours de lièvres)

## MAI

Samedi 23 - Dimanche 24 - Lundi 25 : Fêtes communales

## JUIN

Vendredi 5 : Concours de boules interclubs, Club 3<sup>ème</sup> Age

Dimanche 28 : Amicale Laïque - Fête de l'école, Kermesse

## JUILLET

Lundi 13 : Concours de boules semi-nocturne U.B.C.

Dimanche 19 : Bal Club du 3<sup>ème</sup> Age

## SEPTEMBRE

Samedi 12 : Concours de boules U.S.T Vétérans

## OCTOBRE

Samedi 24-Dimanche 25 : Exposition mycologique

## NOVEMBRE

Samedi 7 : Repas Breizilois Darts

Mercredi 11 : Repas des aînés



## La vie de la commune

Voeux du maire

Repas du 11 novembre



Don de Breizilois Darts pour la MUCO



Calendrier des associations



L'équipe de l'école



Les bébés de l'année